

Handicap International condamne l'utilisation récente des mines antipersonnel au Myanmar

Genève, le 25 septembre 2017. Handicap International condamne fermement l'utilisation des mines antipersonnel par les forces armées du Myanmar ces dernières semaines à la frontière avec le Bangladesh. Ces armes qui tuent et mutilent presque exclusivement des civils sont interdites par le Traité d'Ottawa depuis 1997, traité aujourd'hui rejoint par 163 Etats. L'association demande au gouvernement du Myanmar de cesser immédiatement d'utiliser ces armes barbares, appelle la communauté internationale à condamner avec vigueur ces récentes utilisations et à faire pression sur les autorités birmanes pour abandonner définitivement son usage.

Plusieurs témoignages concordants collectés par l'*Observatoire des mines*, Amnesty International et l'agence de presse Reuters font état de la pose récente de mines antipersonnel par les forces armées du Myanmar à divers endroits de la frontière entre le Bangladesh et le Myanmar.

Selon le rapport 2016 de l'*Observatoire des mines*, le Myanmar est un des rares Etats avec la Corée du Nord et la Syrie à encore utiliser des mines antipersonnel. 159 personnes ont été victimes de ces armes en 2015, plus de 250 en 2014.

«L'utilisation récente de mines antipersonnel par l'armée du Myanmar intervient dans un contexte de crise entraînant des conséquences dévastatrices pour les civils, déclare Petra Schroeter, directrice de Handicap International Suisse. Ces armes tuent et mutilent, provoquent des blessures parmi les plus difficiles à soigner et entraînent des séquelles durables, avec les conséquences sociales que cela comporte pour la victime. Tout usage des mines doit cesser et tout doit être mis en œuvre pour apporter assistance aux victimes.»

Selon l'*Observatoire des mines* au moins 6 461 personnes ont été tuées ou blessées par des mines et des restes explosifs de guerre en 2015.

Dans le monde, plus des trois-quarts des victimes des mines antipersonnel sont des civils et un tiers d'entre elles sont des enfants. Ces armes peuvent tuer et blesser de nombreuses années après un conflit. 63 pays et territoires dans le monde sont toujours contaminés par des mines et des restes explosifs de guerre, posant une menace pour les populations civiles.

L'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel sont interdits par le Traité d'Ottawa. Le Traité a été adopté le 18 septembre 1997, soit il y a vingt ans presque jour pour jour. Il est entré en vigueur le 1^{er} mars 1999. 163 États en sont aujourd'hui signataires ; 162 sont États parties au Traité. Le Myanmar n'est pas partie au Traité d'Ottawa.

Contact médias

Nadia Ben Said, Chargée des relations médias
Tél.: 022 710 93 36 - du lundi au jeudi
Mob.: 076 321 48 11
nbensaid@handicap-international.ch
www.handicap-international.ch

Rejoignez-nous sur facebook

www.facebook.com/handicapinternationalsuisse

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis plus de 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes.

Ouvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation.

Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Elle agit et témoigne partout où «vivre debout» ne va pas de soi.

A Genève, Broken Chair symbolise sa lutte contre les armes explosives et les violences infligées aux populations lors des conflits armés. Créé par Daniel Berset sur demande de Handicap International et installé face aux Nations unies, le monument est un défi adressé à la communauté internationale. Il lui rappelle ses obligations de respecter le Droit international humanitaire et de protéger les civils contre l'usage des armes explosives en zones peuplées.